



INNOVER DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Journées Scientifiques - Les 15 et 16 juin 2017 - Bordeaux, ISPED

Dans le cadre du DU Santé-Précarité et des 10 ans des LHSS
(Lits Haltes Soins de Santé)

PREMIÈRE JOURNÉE :
HABITAT & SANTÉ

DEUXIÈME JOURNÉE :
ACTIVITÉ & SANTÉ

Selon les axes de réflexion suivants :

- Innover dans l'observation des populations en situation de précarité
- Innover dans la conception des interventions
- Innover dans l'implication des populations
- L'innovation est-elle source de progrès ?

<http://www.isped.u-bordeaux.fr/>

ISPED - université de Bordeaux
146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex

Dans le cadre du DU « Santé précarité », l'ISPED organise un colloque dont la 2e édition est prévue cette année, **les 15 et 16 juin prochain**.

En partenariat avec le CCAS, à l'occasion des 10 ans des LHSS, le thème de cette édition 2017 est : « **Innover dans la lutte contre les inégalités sociales de santé** ».

2 thèmes sont prévus : une journée « Habitat et santé » et une journée « Activité et santé ». Chacune de ces journées sera abordée selon les 4 axes indiqués ci-dessus.

Nous avons le plaisir de vous convier à cet événement (entrée gratuite), où nous vous attendons nombreux.

De plus amples détails vous seront communiqués ultérieurement mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date et le lieu.

Pour participer, vous pouvez vous inscrire (obligatoire) en cliquant sur le lien suivant :

<http://enquete.isped.u-bordeaux2.fr/fs.aspx?surveyid=c471cf4265c4565bf12a9f49bdfb22c> ou *via* le site internet de l'ISPED.

L'équipe organisatrice se réjouit de vous accueillir.

Pr Louis-Rachid Salmi, Directeur de l'ISPED

Pr Fabrice Bonnet, responsable pédagogique du Diplôme d'Université Santé-Précarité

Pour toute question concernant cette lettre, écrivez à adea@isped.u-bordeaux2.fr.

Vous recevez ce courrier électronique car vous êtes inscrit à la newsletter de l'ADEA.

Vous pouvez vous désabonner de cette liste [en cliquant ici](#). Vous serez alors redirigé vers la page d'accueil du site. Puis, dans l'encadré prévu à cet effet, vous devrez saisir votre adresse mail et cliquez sur le bouton "Se désinscrire".